

Rapport de la Commission des finances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains

concernant les comptes 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs de la Municipalité,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé les 5, 12, 19, et 26 mai 2025 pour l'étude des comptes 2024.

Elle était composée de Mmes et MM. Raluca VILLARD, Laurent ROQUIER, excusé le 26 mai et pas remplacé, Olivier JAQUIER, excusé et remplacé le 5 mai par Lionel BILLAUD, Ervin SHEU, Françoise PANASCI, Layla OUTEMZABET, Sophie MAYOR, Présidente, excusée et remplacée le 19 et le 26 mai par Ella-Mona CHEVALLEY, et Juan RAMIREZ, Vice-président, désigné rapporteur en l'absence de la Présidente.

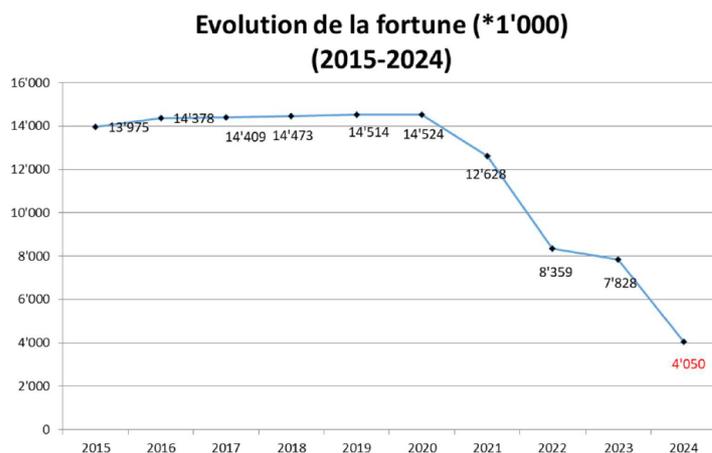
La délégation municipale était composée de MM. le Syndic Pierre DESSEMONTET le 5 mai, et Fabrice WEBER, Boursier communal et Chef du Service des finances, pour les trois premières séances.

La Commission des finances remercie particulièrement notre Boursier, pour sa disponibilité, sa présentation et ses explications très complètes, ainsi que pour le suivi des questions de la Commission auprès des différents services.

Analyse générale des comptes 2024

Ces comptes 2024 nous permettent de faire le point sur l'état financier de la Commune, qui suit et respecte le plan de la législature 2021-2026. Cependant, bien que le déficit soit moins élevé qu'annoncé au budget, il s'agit du quatrième exercice déficitaire de suite, avec un résultat global négatif de 3,778 millions pour l'exercice 2024.

En parallèle, la fortune a fortement diminué. D'environ 14 millions jusqu'en 2020, elle est passée à près de 4 millions en 2024.



Cependant, ces comptes 2024 montrent aussi plusieurs aspects positifs. En effet, globalement, nous avons une bonne maîtrise des charges de fonctionnement, qui sont en baisse de 4,3 %. Et en ce qui concerne les revenus, le résultat global est de 3,8 millions de plus qu'au budget. A lui seul, le SEY réalise un bénéfice de 1,053 million de francs, qui a été attribué aux fonds de fluctuation selon les articles légaux.

Par ailleurs, notre Service des finances a profité de renouveler certains emprunts arrivant à échéance au début de 2025 à des taux favorables au bon moment. Ainsi, la dette a augmenté, mais en faisant baisser les charges des intérêts financiers. Actuellement, notre taux d'emprunt moyen de 1,3 % est exceptionnellement bas, grâce à des emprunts à long terme. La Ville a donc réalisé une bonne stratégie des emprunts sur les marchés financiers ces dernières années. Ceci nous amène à une dette 2024 de 312 millions, avec des charges d'intérêts d'environ 3,5 millions.

Revenus fiscaux

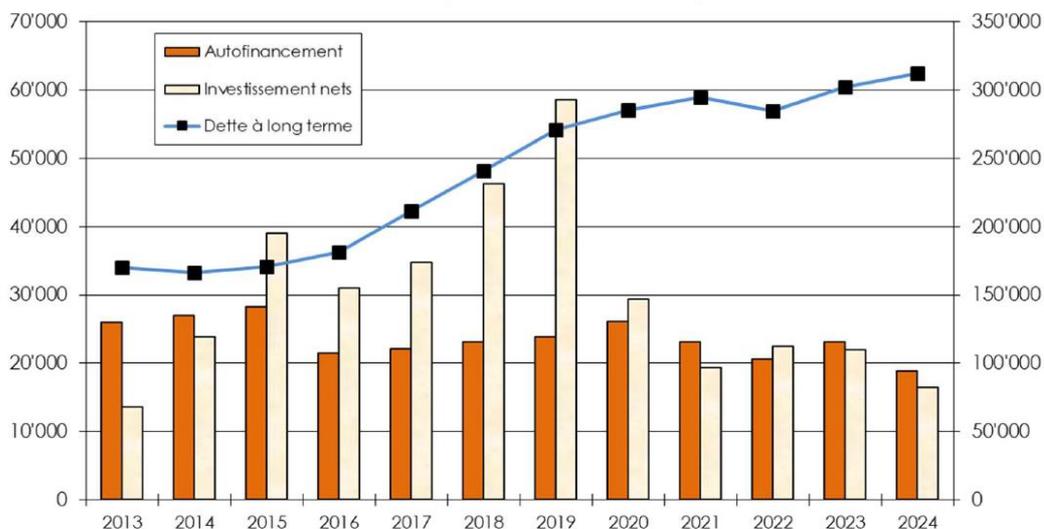
Globalement, les recettes fiscales sont en hausse de 3,22 % entre 2023 et 2024. Elles atteignent 75,08 millions, ce qui constitue le record absolu pour la Ville. Cependant, cela ne représente que 8 % d'évolution depuis 2016, ce qui est relativement peu. Ainsi, la hausse des revenus d'impôts est de 3,835 millions, avec une augmentation de l'impôt foncier de 2,6 millions qui y contribue fortement.

Par ailleurs, l'imposition des entreprises montre un fort dynamisme économique. Il en va de même pour le domaine immobilier qui se porte très bien. Tout ceci compense le manque sur les impôts des personnes physiques d'environ un million, malgré une augmentation de près de 120 habitant·es de plus. Par conséquent, la valeur du point d'impôt pour les personnes physiques est en diminution (631'195.- en 2024 vs 644'535.- en 2017).

Autofinancement

Avec 18,825 millions nous avons un bon résultat de la marge d'autofinancement, ce qui correspond aux prévisions et est un excellent indicateur. De plus, nos dépenses d'investissements se sont limitées à 16,5 millions. On couvre donc nos dépenses avec notre marge d'autofinancement de 18,825 millions, ce qui est très positif (maîtrise des investissements).

AUTOFINANCEMENT, INVESTISSEMENTS NETS ET DETTE à LONG TERME (en milliers de francs)



Contexte cantonal et prévisions

En ce qui concerne le contexte cantonal, il n'est pas bon, en passant de plus de 500 millions de bénéfices à 500 millions de pertes. Dans ces circonstances, le risque de transfert de charges est important pour les prochaines années. Il y aura donc un gros effort à faire pour réduire les investissements et également limiter au minimum les engagements (il y a déjà eu +80 ETP en 4 ans et il restait plus de 50 ETP à repourvoir en août 2024). La Municipalité a informé la COFI que l'année 2026 sera donc une année de stabilisation dans les investissements et les recrutements.

Pour la période 2027 à 2031, les investissements tels que planifiés aujourd'hui sont beaucoup trop importants. L'objectif sera de les réduire de 360 à 175 millions sur 5 ans, ce qui est très contraignant. Il faudra donc réduire les investissements, avec pour objectif de respecter un maximum de 35 millions par année. Ceci sera sans doute le plus grand défi des prochaines législatures.

Principales informations de l'analyse détaillée des comptes 2024

Il s'agit de la première fois que l'on boucle les comptes selon MCH2. Comme vous avez pu le constater, il y a de nouvelles normes de comptabilité incluses dans la brochure. En voici les principales informations :

- Les rentrées fiscales sont supérieures au budget de 3,835 millions.
- Une recette de 0,629 million liée à la vente de terrain au PST est réalisée, alors que le budget planifiait une rentrée de l'ordre de 3,2 millions.
- Le gain sur les énergies est de 1,053 million.

- Les subventions de la FAJE augmentent grâce aux nouvelles structures d'accueil de + CHF 447'567.- (aide obtenue au démarrage, qui n'était pas budgétée).
- Les amortissements du PA et du PF diminuent de 2,68 millions par rapport au budget, surtout parce qu'avec MCH2, le temps d'amortissement se rallonge (par exemple, pour les études, l'amortissement passe de 5 à 10 ans). Ceci a un effet ponctuel sur l'année de basculement.
- Diminution des recettes de la Péréquation intercommunale de 0,608 million et diminution des charges sur la participation à la cohésion sociale de 0,620 million.
- La dette à long terme passe à 312,32 millions à fin 2024. L'endettement de la Ville a augmenté de 9,9 millions, mais pour faire baisser les taux d'intérêt globaux, en vue de futurs remboursements d'emprunts.
- Variation entre budget et comptes 2024 = 7,4 millions, et donc une perte nette de 3,8 millions.
- Les économies sur les charges du personnel sont de 4,584 millions, car nous avons de la peine à recruter.
- Diminution des amendes de 0,719 million.
- Note de crédit de Gaznat de 2,091 millions, sans quoi les SEY n'auraient pas réalisé un million de bénéfice supplémentaire par rapport à l'exercice 2023.
- Autofinancement : budgété à 7,705 millions vs comptes 18,824 (bien meilleur que prévu).
- Les amortissements planifiés en 2024 sont de 19,4 millions. Le plus grand montant est de 1,6 million pour le collège des Rives, suivi de 0,9 million pour la route de contournement. Il y a encore 2 millions d'amortissement pour le patrimoine financier, ce qui amène les amortissements totaux à 21,4 millions.
- Attribution aux fonds de 5,2 millions, pour équilibrer les comptes de l'eau et des déchets (obligation légale). Les fonds libres sont faibles (environ CHF 800'000.-).
- Les prélèvements de fonds sont de 4,0 millions, dont 1,3 million de fonds CIP (ce fonds est ainsi dissout). Nous avons aussi pris CHF 600'000.- sur la Réserve de politique budgétaire, comme budgété, pour réduire notre perte.
- L'évolution du compte de fonctionnement est stable, avec une marge d'autofinancement stable d'environ 20 millions (ce qui est nécessaire pour la Ville).
- Au niveau des crédits d'études, on économise 21 % sur les amortissements qui passent de 5 à 10 ans.

- Les charges du personnel passent de 75,8 à 80,78 millions. L'évolution des salaires (statutaire) représente environ 1 million. Et 2,6 % d'inflation, ce qui représente environ 2 millions supplémentaires.
- L'impôt sur les frontaliers représente environ 6 millions.
- L'impôt sur le bénéfice a augmenté de plus de CHF 400'000.-, ce qui est positif, car c'est un bon indicateur de la santé économique de la région.

La COFI a donc analysé la brochure ligne par ligne et nous remercions encore notre Boursier pour toutes ses explications, ainsi que les différents Services qui ont répondu de façon exhaustive aux questions complémentaires.

Tout ce travail a été documenté dans les PV de la COFI, et ses membres sont à votre disposition pour toutes vos questions.

La COFI prend ici l'exemple de la ligne 61510.4240.61, vu que les places de parc font beaucoup parler d'elles dans notre Ville.

61510.4240.61 – Explications de la baisse des recettes des places de parc :

Evolution des recettes sur 5 ans : les recettes de stationnement évoluent ainsi depuis 2020. Les pourcentages expriment la variation par rapport à l'année précédente :

2020 : 3'108'723.-, -13 % – baisse due au confinement COVID

2021 : 4'071'559.-, +31 % – retour à la normale post-COVID

2022 : 4'243'262.-, +4 % – fin de la gratuité entre 12h30 et 13h30

2023 : 5'225'300.-, +23 % – hausse tarifaire de 20 % dès mai

2024 : 4'872'331.-, -6.75 % – baisse sujette à la présente analyse

Facteurs pouvant expliquer la baisse de recettes :

- Limitation de vente des cartes à prépaiement.*
- Caractère exceptionnel des recettes de l'année 2023.*
- Baisse de fréquentation des parkings.*
- Report modal.*

Considérations

De façon générale, la COFI constate un bon respect des budgets dans les comptes. Cependant, elle réitère sa demande aux Services de prévoir les recettes et les charges

au plus près de la réalité, et à ne pas les augmenter de façon artificielle, pour mieux respecter les enveloppes budgétaires. Comme exemples, parmi beaucoup d'autres, citons les revenus de la piscine municipale ou du TBB, moins élevés que prévus dans le budget. La Commission des finances relève les points positifs de ces comptes 2024 :

- Le résultat des comptes 2024 suit et respecte le plan de la législature 2021- 2026.
- Globalement, la maîtrise des charges de fonctionnement est bonne et elles sont en baisse de 4.3 %.
- En ce qui concerne les revenus, le résultat global est de 3.8 millions de plus qu'au budget.
- La hausse des revenus d'impôts est de 3,835 millions, avec une augmentation de l'impôt foncier de 2,6 millions.
- L'imposition des entreprises montre un fort dynamisme économique. Il en va de même pour le domaine immobilier qui se porte très bien.
- La marge d'autofinancement est de 18,825 millions, ce qui correspond aux prévisions, et couvre les investissements qui se sont limités à 16,5 millions.

Tout comme elle se montre inquiète des évolutions suivantes :

- Quatrième exercice déficitaire de suite, avec un résultat global négatif de 3,778 millions.
- La fortune a fortement diminué en 4 ans, d'environ 14 millions jusqu'en 2020, à près de 4 millions en 2024. La situation devient critique.
- Manque d'environ un million sur les impôts des personnes physiques, malgré une augmentation de près de 120 habitant-es. Par conséquent, la valeur du point d'impôt est en diminution (631'195.- en 2024 vs 644'535.- en 2017).
- Pour la période 2027 à 2031, les investissements tels que planifiés aujourd'hui sont beaucoup trop importants. L'objectif sera de les réduire environ de moitié sur 5 ans, ce qui sera très contraignant.

Les déficits répétés ne sont pas viables, mais une majorité de la COFI estime que les dépenses actuelles sont en partie justifiées, notamment pour répondre aux besoins de la population (politique sociale, prestations diverses, culture, sport...).

Une minorité de la Commission regrette que ces comptes s'inscrivent dans la continuité des comptes et budgets des années précédentes, avec une croissance des coûts pérennes, qui inscriront durablement la Ville dans les chiffres rouges.

Sachant que l'on ne peut pas corriger le résultat des comptes, mais seulement en tirer des leçons pour le budget 2026, la Commission des finances encourage la Municipalité à retrouver l'équilibre dans ses budgets, en cherchant de manière prioritaire des solutions visant à augmenter les recettes pour permettre le maintien des prestations.

Conclusion

Dans ces conditions, c'est à une évidente majorité que la Commission des finances vous invite, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à accepter les comptes 2024, tels que présentés par la Municipalité.

Pour la commission des finances

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Juan Ramirez', written in a cursive style.

Juan RAMIREZ, Vice-Président, rapporteur
Yverdon-les-Bains, le 2 juin 2025